



Municipalité de
LAC-DES-SEIZE-ÎLES

INFO SEIZE ÎLES

JUILLET 2025

47, rue de l'Église
Lac-des-Seize-Îles, QC
J0T 2M0
450-226-3117

info@lac-des-seize-iles.com

SÉANCE DU CONSEIL

Nous vous informons que la prochaine séance du conseil se tiendra le samedi 12 juillet à 10h00. Elle aura lieu dans la salle Marcel Tassé, située au 47, rue de l'Église, à Lac-des-Seize-Îles. Il sera possible de suivre cette séance en direct via Teams, accessible depuis notre site internet : <http://www.lac-des-seize-iles.com/>

SÉANCE DE CONSULTATION ET D'INFORMATIONS

Une séance de consultation et d'informations publiques est organisée par le conseil ce samedi le 12 juillet à 13H00.

Pour ceux qui ne peuvent pas être présents en personne, il sera possible de suivre cette séance en direct via Teams, accessible depuis notre site internet.

Nous espérons vous voir nombreux, que ce soit en personne ou en ligne, pour participer à cette rencontre importante.

Consultez l'ordre du jour sur notre site internet au <http://www.lac-des-seize-iles.com/>

La Municipalité de Lac-des-Seize-Îles tient à féliciter chaleureusement le

COMITÉ DES LOISIRS pour l'organisation exceptionnelle de la fête du 28 juin dernier.

*Nous souhaitons également exprimer notre gratitude au **député fédéral, M. TIM WATCHORN**, ainsi qu'à sa conjointe Julie, pour leur présence et leur soutien lors de cet événement.*

Merci à tous ceux qui ont contribué à faire de cette journée un moment mémorable pour notre communauté !



Célébration de la reconnaissance des bénévoles à Lac-des-Seize-Îles

Vin et amuse-bouche – Vendredi 18 juillet, de 17 h à 19 h

La municipalité souhaite exprimer sa profonde gratitude à toutes les personnes dont l'engagement bénévole contribue à faire de notre communauté un milieu plus fort, plus vivant et plus accueillant pour tous.

Que vous soyez impliqué(e) dans l'association Nouveaux Défis, les associations de lac, Arts et Culture, la bibliothèque, le comité des Loisirs, le club de pêche, Gestion Seize-Îles, les projets comme la murale, les comités politiques, les initiatives pour l'environnement, le CIEL, ou bien d'autres encore : votre générosité et votre dévouement sont inestimables.

Merci de faire une différence, chaque jour.



EXPOSITION D'ART ET DE MÉTIERS D'ART DE L'ASSOCIATION NOUVEAUX DÉFIS

Le **19 et 20 juillet** prochain, l'association Nouveaux Défis a le plaisir de vous inviter à venir les rencontrer afin de les connaître et à découvrir son exposition d'art et de métiers d'art. Cet événement se déroulera dans la charmante pergola de la marina, située dans le secteur du village, de 13h00 à 17h00.

Nous serions ravis de vous accueillir en grand nombre pour venir admirer le talent, la créativité et le travail acharné de nos chers membres. Venez nombreux partager ces moments d'émerveillement et de convivialité, et soutenir la richesse artistique de notre communauté !



Invitation au vernissage – 26 et 27 juillet au Sixteen Island Lake Fishing Club!

La Municipalité a le plaisir de vous inviter à un vernissage collectif mettant en lumière la créativité des citoyennes et citoyens de notre communauté, les **26 et 27 juillet** prochains, au Sixteen Island Lake Fishing Club. Le **26 juillet** de 17h00 à 19h00 et le **27 juillet** de 11h00 à 16h00.

Un service de navette en continue et gratuit sera offert à partir du grand quai municipal pour faciliter l'accès au site.

Le **26 juillet** le service sera de 17h00 à 19h00 et le **27 juillet** de 12h00 à 15h00.

Cet événement est l'occasion de célébrer le talent local dans un cadre magnifique et inspirant, en toute convivialité.

Nous vous attendons en grand nombre pour souligner ensemble la richesse artistique de notre milieu.

Bienvenue à tous !

Payez votre facture de taxes en ligne facilement !

À la suite de l'annonce concernant la mise à disposition du paiement en ligne sur notre site internet, nous avons constaté que certains citoyens ont rencontré des difficultés pour effectuer leur paiement.

Nous avons identifié la cause de ce problème. Pour effectuer votre paiement via notre site, il est important de suivre ces instructions :

- Lors de la saisie de votre numéro de compte, ne pas entrer les deux premiers zéros.
- Pour le numéro de matricule, entrez tous les chiffres, y compris les zéros à la fin, sans espace ni trait d'union.

En respectant ces consignes, votre paiement devrait se faire sans souci.

Ce procédé a été testé avec succès par plusieurs citoyens.

Nous restons à votre disposition pour toute question ou assistance!

Saviez-vous que notre municipalité participe aux Fleurons du Québec?



Les Fleurons du Québec

Un programme pour verdier, végétaliser et embellir le Québec

Les Fleurons du Québec est un programme de classification horticole au service des municipalités québécoises. Il a été fondé en 2005 par Québec Vert, la FQM, l'UMQ, la FSHEQ, l'AREVQ, le MAPAQ, le ministère du Tourisme et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (à l'époque ministère des Affaires municipales et des régions).

Le programme est bien plus qu'un simple concours. Il offre aux municipalités participantes un accompagnement personnalisé et des outils pour les faire progresser dans leur verdissement urbain et faire reconnaître leurs efforts.

Pourquoi participons-nous aux Fleurons du Québec?

Parce que ce programme ne se résume pas à des fleurs... il transforme notre milieu de vie ! Voici ce que les Fleurons nous apportent :

Revitalisation et création d'espaces verts

Nos parcs, rues et lieux publics deviennent plus verts, plus agréables, et plus vivants !

Développement de projets en agriculture urbaine

Des potagers collectifs, des jardins éducatifs, des initiatives locales qui nourrissent et rassemblent la communauté.

Pratiques horticoles durables

Nous adoptons des gestes respectueux de l'environnement, qui embellissent notre territoire tout en préservant notre planète.

Création d'emplois

Le programme peut générer des emplois pour les secteurs de l'horticulture et des travaux publics.

Valorisation de notre patrimoine immobilier

Des quartiers plus attrayants, une plus grande valeur pour nos propriétés et commerces.

Hausse de la fréquentation touristique

Un territoire vert et bien entretenu attire les regards... et les visiteurs!

Attraction de nouveaux citoyens

Un endroit où il fait bon vivre c'est aussi un atout pour accueillir de nouveaux résidents.



CADENAS INTELLIGENT

Pour mieux sécuriser nos infrastructures, les accès au débarcadère nord (10 rue Lapierre), au débarcadère sud, ainsi qu'au stationnement sud (300, chemin Millette) seront désormais verrouillés avec un cadenas intelligent. Pas d'inquiétude, c'est simple et pratique !

Vous pourrez obtenir un accès numérique pour ces zones si vous remplissez quelques conditions :

- *Posséder une vignette autocollante valide pour votre embarcation, délivrée par la Municipalité.*
- *Remplir le formulaire prévu à cet effet, disponible sur notre site internet.*
- *Avoir payer les frais annuels, si applicable, pour votre vignette de stationnement.*

Nous espérons que cette démarche contribuera à renforcer la sécurité et la tranquillité de notre belle communauté.

Merci de votre compréhension et de votre collaboration !

« La mise en place du cadenas intelligent est prévue pour le débarcadère et le stationnement sud le 2 juillet 2025, tandis que celle du débarcadère nord est programmée pour le 15 juillet 2025. »

Vous pouvez vous référer au Règlement 2025-07



Rappel important pour les semi-enfouis

À partir de maintenant, la clôture des zones de semi-enfouis restera fermée en tout temps. Celle-ci est sécurisée par un cadenas intelligent, ce qui signifie que vous devrez disposer de votre code d'accès. Vous pouvez en faire la demande en complétant le formulaire disponible sur notre site internet.

Chaque utilisateur possède un code unique, donc si vous souhaitez qu'un membre de votre famille ou un ami puisse déposer vos déchets, il devra également avoir l'application avec son propre code. Un préposé sera présent de 9h à 15h chaque fin de semaine tout au long de l'été pour vous assister.

Nous vous remercions de votre collaboration pour assurer la sécurité et le bon fonctionnement de ces zones.

Pour plus d'information à ce sujet, nous vous invitons à venir à notre séance de consultation et d'informations publiques ce samedi 12 juillet à 13h00 dans la grande salle de l'hôtel de ville.

Pont Newaygo

Dû à une injonction citoyenne, le pont Newaygo, qui relie Morin-Heights, Lac-des-Seize-Îles et jusqu'à Amherst sur le corridor aérobique à Monfort, sera de nouveau fermé cet été.

La passerelle temporaire planifiée par la MRC pour cet été, ne pourra être réalisée avant l'automne.

Nous vous tiendrons au courant de l'évolution de la situation



Maladie de Lyme



Élargissement de la zone à risque dans les Laurentides

La direction de santé publique des Laurentides nous informe que la zone à risque élevé de contracter la maladie de Lyme s'étend maintenant plus au nord de la région, incluant près d'une cinquantaine de municipalités. Avec l'arrivée de l'été, il est essentiel de redoubler de prudence lors des activités extérieures.

Que faire en cas de piqûre de tique?

- Retirer la tique le plus rapidement possible, idéalement dans les **24 heures**, avec un **tire-tique ou une pince fine** (éviter les doigts).
- **Consultez Info-Santé (811)** ou un médecin si :
 - Une rougeur de plus de 5 cm apparaît autour de la piqûre;
 - Elle persiste plus de 48 heures
 - Vous développez des symptômes inhabituels dans les jours/semaines suivants.

Traitement préventif possible

Si la piqûre a eu lieu dans l'une des municipalités à risque, **une dose d'antibiotique préventive peut être prescrite** après évaluation par un médecin ou un pharmacien.

Prévenir les piqûres : les bons réflexes



- Rester dans les sentiers et **éviter les herbes hautes**.
- Utiliser un **chasse-moustiques contenant du DEET ou de l'icaridine**.
- Porter des **vêtements longs, pâles, fermés et ajustés**.
- Examiner soigneusement son corps au retour à la maison (douche ou bain recommandé)

Ces gestes protègent aussi contre d'autres infections transmises par les moustiques.

Pour connaître la liste des municipalités à risque et obtenir toutes les recommandations détaillées :

santelaurentides.gouv.qc.ca/sante-publique/maladies-infectieuses/maladie-de-lyme

